

## Evaluer en protection de l'enfance - BL (2022)

Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations  
EN FAVEUR DES PERSONNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ • GRAND EST

**SIÈGE SOCIAL** : Cité Administrative Tirlet • 5 rue de la Charrière • Bât. 3 • 51036 CHÂLONS EN CHAMPAGNE CEDEX  
TÉL. : 03 26 68 35 71 • E-MAIL : [chalons@creai-grand-est.fr](mailto:chalons@creai-grand-est.fr) • SITE : [www.creai-grand-est.fr](http://www.creai-grand-est.fr)

**ANTENNE LORRAINE** : 1 rue du Vivarais • 54500 VANDŒUVRE-LÈS-NANCY  
TÉL. : 03 83 37 90 81 • E-MAIL : [nancy@creai-grand-est.fr](mailto:nancy@creai-grand-est.fr)

**ANTENNE ALSACE** : 80 avenue du Neuhof • 67100 STRASBOURG  
TÉL. : 03 88 41 86 37 • E-MAIL : [strasbourg@creai-grand-est.fr](mailto:strasbourg@creai-grand-est.fr)



## Table des matières

CONTEXTE.....	3
OBJECTIFS DE LA FORMATION.....	3
PROGRAMME ET OBJECTIFS.....	3
PUBLIC.....	5
INTERVENANT PRESSENTI.....	5
MODALITES PEDAGOGIQUES.....	5
MOYENS PEDAGOGIQUES.....	5
MOYENS PERMETTANT D'APPRECIER LES ACQUIS DE LA FORMATION.....	5
EVALUATION DE LA FORMATION.....	6
SANCTION DE LA FORMATION.....	6

## CONTEXTE

La loi du 5 mars 2007 affirme la place centrale de l'enfant dans le dispositif de protection, la primauté de son intérêt, de ses besoins d'ordre physique, intellectuel, social et affectif, le respect de ses droits, la prise en compte de son âge, de sa singularité, de son environnement et de son histoire, renforçant ainsi la nécessité de mettre les besoins individuels au cœur du processus d'accompagnement.

Aussi, les nouvelles dispositions issues de la loi n°2016-297 du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant bien que réaffirmant les principes de la loi de 2007, viennent redéfinir la protection de l'enfance considérant qu'elle vise « à garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant, à soutenir son développement physique, affectif, intellectuel et social et à préserver sa santé, sa sécurité, sa moralité et son éducation, dans le respect de ses droits ».

Le Département, en tant que chef de file de la protection de l'enfance a donc un rôle primordial pour veiller au respect des besoins des enfants installés sur son territoire. Cette formation a donc pour objectif de faire partager à l'ensemble des professionnels de la protection de l'enfance intervenants auprès des enfants et des familles, une culture commune.

La consolidation de cette culture commune suppose que les professionnels intègrent les évolutions législatives du secteur, ainsi que les actualités des politiques publiques. Les présupposés d'une évaluation s'appuyant sur les besoins de l'enfant et les compétences de ses parents doivent également être partagés.

Enfin, et c'est l'objet de la journée en présentiel, les professionnels du secteur gagnent à se rencontrer, à échanger sur leurs pratiques et à dégager des axes de travail autour de la formalisation d'objectifs, de la méthodologie de projet et de l'évaluation tripartite qui est un pilier de la loi ayant un impact important sur les pratiques.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation a vocation à consolider les connaissances de base nécessaires au travail d'évaluation en protection de l'enfance :

- Comprendre et contextualiser la notion de besoins fondamentaux de l'enfant
- Repérer les risques au développement de l'enfant
- Considérer la place des parents et la valorisation de leurs compétences

## PROGRAMME ET OBJECTIFS

### Module 1 : Le cadre législatif (Distanciel)

- L'évolution législative de 2007 à nos jours
- Rappel sur les droits de l'enfant

*Objectifs pédagogiques :*

- Intégrer l'évolution législative et les actualités d'un secteur en plein mouvement
- Définir les différents concepts législatifs et réglementaires

## **Module 2 : Le développement psycho-affectif de l'enfant (Distanciel)**

- Les étapes du développement psycho-affectifs
- Les grandes théories développementales
- La théorie de l'attachement
- Les apports des neurosciences

### *Objectifs pédagogiques :*

- Définir les différents concepts théoriques idoines à la conférence de consensus
- Actualiser ses connaissances sur le développement de l'enfant

## **Module 3 : Les fondements de l'évaluation des besoins de l'enfant (Distanciel)**

- La conférence de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant
- Les notions de risques et de facteurs de risques
- L'évaluation des compétences parentales et la mobilisation de ces dernières

### *Objectifs pédagogiques :*

- Comprendre la théorie des besoins fondamentaux
- Repérer les risques au développement de l'enfant
- Repérer et mobiliser les compétences parentales

## **Module 4 : Méthode de construction du projet en fonction des besoins identifiés. (Présentiel)**

- Les fondements de l'évaluation : fondements juridiques et démarche méthodologique
- L'évaluation dans le projet
- La pluridisciplinarité au service d'une évaluation structurée
- La traduction de l'évaluation en objectifs

- L'évaluation tout au long du parcours au regard des besoins : la construction d'un plan d'action partagé

*Objectifs pédagogiques :*

- Analyser sa pratique au regard des connaissances acquises
- Découvrir d'autres pratiques évaluatives
- S'approprier la méthodologie de projet
- Mettre en œuvre une évaluation tripartite.

## **PUBLIC**

Professionnels travaillant en protection de l'enfance et en charge de l'accompagnement du projet pour l'enfant.

## **INTERVENANT PRESSENTI**

,

## **MODALITES PEDAGOGIQUES**

- En présentiel : Etudes de cas. Travaux en sous-groupe. Apports théoriques.
- En distanciel : Apports théoriques, étude de documents, tests en ligne et jeux sérieux. Visionnage de vidéo

## **MOYENS PEDAGOGIQUES**

- Vidéo projecteur
- Remise des documents support
- Références bibliographiques

## **MOYENS PERMETTANT D'APPRECIER LES ACQUIS DE LA FORMATION**

- Test de connaissance en début de parcours et à chaque fin de module sous la forme d'un questionnaire.

- Quizz de connaissances au début de la journée en présentiel.
- Questionnaire individuel à la fin de la journée en présentiel : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

## **EVALUATION DE LA FORMATION**

L'intervenant vérifiera régulièrement la pertinence de la formation au regard de la théorisation et de l'appropriation de la démarche, cette évaluation est essentiellement qualitative.

L'évaluation finale de la formation se déroule sur la base de recueil des impressions de chaque participant à partir d'un questionnaire d'évaluation – anonyme.

Un compte rendu écrit est adressé au commanditaire et reprend essentiellement les renseignements recueillis par le questionnaire.

Un questionnaire d'évaluation de l'impact de la formation, sera adressé à la Direction de la structure dans les 6 mois suivant la fin de la formation.

## **SANCTION DE LA FORMATION**

Un émargement aura lieu à chaque séance. Une feuille de présence sera établie par le CREA Grand Est et sera signée par demi-journée par les participants et le formateur.

La formation donnera lieu à l'établissement d'une attestation de formation nominative dont les titulaires pourront se prévaloir.



**Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations**  
EN FAVEUR DES PERSONNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ ■ GRAND EST

**SIÈGE SOCIAL :** Cité Administrative Tirlet ■ 5 rue de la Charrière ■ Bât. 3 ■ 51036 CHÂLONS EN CHAMPAGNE CEDEX  
TÉL. : 03 26 68 35 71 ■ E-MAIL : [chalons@creai-grand-est.fr](mailto:chalons@creai-grand-est.fr) ■ SITE : [www.creai-grand-est.fr](http://www.creai-grand-est.fr)

**ANTENNE LORRAINE :** 1 rue du Vivarais ■ 54500 VANDŒUVRE-LÈS-NANCY  
TÉL. : 03 83 37 90 81 ■ E-MAIL : [nancy@creai-grand-est.fr](mailto:nancy@creai-grand-est.fr)

**ANTENNE ALSACE :** 80 avenue du Neuhof ■ 67100 STRASBOURG  
TÉL. : 03 88 41 86 37 ■ E-MAIL : [strasbourg@creai-grand-est.fr](mailto:strasbourg@creai-grand-est.fr)

**RIB :** CRÉDIT MUTUEL 15629 02901 00034545440 69 ■ **IBAN :** FR76 1562 9029 0100 0345 4544 069  
ORGANISME DE FORMATION N°21510001051 ■ **MEMBRE DE LA FÉDÉRATION DES CREAI**